



Ver-gris noir

- Les captures de papillons du ver-gris noir ont augmenté au cours de la dernière semaine.
- Les captures sont importantes dans toutes les régions.
- Stratégie d'intervention à court terme.

VER-GRIS NOIR : CAPTURES ÉLEVÉES D'ADULTES AU QUÉBEC

État de la situation

Durant la semaine du 12 au 19 mai, les captures d'adultes du ver-gris noir ont augmenté considérablement et elles ont dépassé le seuil d'alerte de 15 papillons par piège par semaine dans presque tous les sites suivis par le réseau. Le nombre de papillons capturés par piège par semaine depuis le 28 avril est présenté dans le tableau 1. Ces données nous laissent croire que des œufs peuvent avoir été pondus en nombre suffisant pour causer des dommages économiques dans la culture du maïs au Québec cette année.

Les semis tardifs de cette année pourraient faire en sorte que le maïs soit encore à un stade vulnérable (1 à 5 feuilles) lorsque les larves amorceront la coupe des plants. Les premières larves capables de couper des plants de maïs pourraient être observées au début du mois de juin en Montérégie, si les températures approchent les normales d'ici cette période. Les champs qui n'ont pas encore été désherbés sont les plus à risque de subir des dommages par les larves.

Le RAP grandes cultures publiera à partir de la semaine prochaine des prévisions de dates d'apparition des dommages afin de mieux informer les producteurs et intervenants des dates de dépistage recommandées.

Stratégie d'intervention à court terme

Les jeunes larves doivent être en mesure de s'alimenter sur des mauvaises herbes ou sur une végétation permanente pendant au moins deux semaines avant la levée du maïs pour atteindre une taille suffisante leur permettant de couper un jeune plant de maïs. Pour les champs qui n'ont pas encore été semés, un désherbage immédiat pourrait réduire grandement les risques de dommages. Si les conditions climatiques ne permettent pas d'intervenir dans les plus brefs délais pour contrôler les mauvaises herbes, nous recommandons de noter l'emplacement des zones présentant le plus de mauvaises herbes avant le semis. Ces renseignements faciliteront grandement le dépistage des premiers foyers de dommages en situation de risque et aideront à déterminer si l'utilisation d'un traitement insecticide est justifiée économiquement.

Veillez noter que même lorsque les captures de papillons dépassent le seuil d'alerte, seulement certains champs de maïs sont à risque de subir des dommages. Pour savoir si vos champs sont à risque et connaître la méthode de dépistage recommandée et les seuils d'intervention, consultez le bulletin d'information [Le ver-gris noir : biologie, dépistage et stratégie d'intervention](#).

Tableau 1 : Captures hebdomadaires de papillons du ver-gris noir à l'aide de pièges à phéromone

Région	Municipalité	Nombre d'adultes capturés ⁽¹⁾		
		28 avril au 4 mai	5 au 11 mai	12 au 19 mai
Bas-Saint-Laurent	Sainte-Anne-de-la-Pocatière	0	6	86
Capitale-Nationale	Saint-Raymond	0	4	19
Centre-du-Québec	Sainte-Monique	0	4	26
	Saint-Norbert-d'Arthabaska	0	0	16
Chaudière-Appalaches	Saint-Bernard	1	4	94
	Saint-Charles-de-Bellechasse	0	3	46
Estrie	Stanstead-Est	3	5	57
Lanaudière	Saint-Ambroise-de-Kildare	0	1	9
	Sainte-Élisabeth	7	34	133
Laurentides	Kiamika	0	0	2
	Mirabel	0	1	14
	Oka	2	13	45
Mauricie	Saint-Narcisse	0	2	22
Montérégie-Est	Ange-Gardien	5	28	114
	Saint-Mathieu-de-Beloeil	1	5	64
	Saint-Robert	4	15	57
Montérégie-Ouest	Napierville	40⁽²⁾	70	83
	Sainte-Martine	8	32	39
	Saint-Louis-de-Gonzague	2	48	37
	Salaberry-de-Valleyfield	1	15	46
Moyenne des captures par piège		4	15	50

(1) Des captures de 15 adultes par piège par semaine indiquent que des femelles peuvent pondre suffisamment d'œufs pour causer des dommages économiques.

(2) On pense qu'il est peu probable que les premiers œufs pondus aient survécu aux températures froides de la nuit du 7 mai dernier.

Texte rédigé par :

Katia Colton-Gagnon et Claude Parent

avec la collaboration de :

Brigitte Duval, Annie-Ève Gagnon, Geneviève Labrie, François Meloche, Ermin Menkovic et André Rondeau

[Groupe de travail sur les papillons](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse
 Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
 Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
 Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent – Coavertisseur
 Direction de la phytoprotection, MAPAQ
 Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
 Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
 Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 03 – Grandes cultures – 23 mai 2014